



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 juin 2017
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 28 juin 2017, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à vous informer qu'Israël condamne fermement la poursuite des tirs d'essai de missiles balistiques effectués par l'Iran ainsi que ses violations répétées de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité.

Selon des informations récentes, le 15 novembre 2016, l'Iran a clandestinement effectué un tir d'essai d'un missile Qiam de moyenne portée appartenant à la catégorie I du Régime de contrôle de la technologie des missiles et capable d'emporter une charge utile nucléaire de 700 kilogrammes sur une portée de plus de 750 kilomètres.

Or, pour cet essai, la cible utilisée n'était autre qu'une étoile de David, symbole du peuple juif. Vous trouverez ci-joint une photographie prise par satellite, sur laquelle on distingue la cible et le cratère témoignant de la zone d'impact du missile (voir annexe). Pareille utilisation de l'étoile de David est odieuse et inacceptable.

Ce lancement de missile constitue non seulement une violation directe de la résolution 2231 (2015) mais prouve également, de manière criante, la volonté constante qu'a l'Iran de nuire à l'État d'Israël.

Ses intentions étaient les mêmes lors des tirs de missiles les plus récents, effectués les 18 et 19 juin 2017. Sous prétexte de viser des positions de l'État islamique d'Iraq et du Levant, l'Iran a lancé six missiles sol-sol Zulfiqar et un missile Qiam de moyenne portée sur la région de Deïr el-Zor, en Syrie.

Tout comme les missiles Qiam, les missiles Zulfiqar appartiennent à la catégorie I du Régime de contrôle de la technologie des missiles ; ils peuvent emporter une charge utile nucléaire de 500 kilogrammes sur une portée de 700 kilomètres.

Après les tirs de juin 2017, prétendument effectués dans le cadre de la lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant, Cheik Hussein al-Islam, conseiller du Ministre des affaires étrangères iranien, a révélé la véritable intention de l'Iran en déclarant : « Israël est le principal ennemi de l'Iran. Je pense qu' [Israël] a compris le message [...]; il devrait désormais s'inquiéter».

Le tir d'essai de ces missiles balistiques constitue une nouvelle violation flagrante de la résolution 2231 (2015), laquelle vise à empêcher l'Iran de lancer des missiles balistiques conçus pour pouvoir emporter des armes nucléaires.



En mettant au point des missiles sol-sol pouvant emporter des têtes nucléaires, l'Iran révèle sa véritable intention, qui est de ne pas respecter la résolution 2231 (2015).

Le Conseil de sécurité ne doit pas se soustraire à la responsabilité qui lui incombe d'amener l'Iran à respecter pleinement les résolutions pertinentes, en particulier à la veille de la réunion sur la non-prolifération, qui se tiendra le 29 juin 2017. Il ne saurait se dérober lorsqu'un État Membre de l'ONU en menace aussi clairement un autre.

L'Iran continue de faire fi de ses obligations à l'égard de la communauté internationale et de renforcer ses capacités d'agression, ce qui représente une menace pour Israël et pour l'ensemble de la région.

Il faut impérativement faire cesser le programme de missiles balistiques de l'Iran. Je demande au Conseil de sécurité de réagir fermement et résolument face à ces violations et provocations de l'Iran.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Danny **Danon**

**Annexe aux lettres identiques datées du 28 juin 2017 adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies**



Crédits : Ministère israélien des affaires étrangères.